



Société Française de  
Finances Publiques

## **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FINANCES PUBLIQUES**

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 décembre 2021 à 10h00  
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'Université de Paris  
10 Avenue Pierre Larousse  
92 240 MALAKOFF

**Etaient présents (émargements) :** Frédéric ALLEMAND, Aurélien BAUDU, Xavier CABANNES, Jean-Pierre CAMBY, Matthieu CONAN, Sophie de FONTAINE, Corinne DELON-DESMOULIN, Aurélie DORT, Etienne DOUAT, Anne-Claire DUFOUR, Vincent DUSSART, Alexandre GUIGUE (en visioconférence et procuration à Anne-Claire DUFOUR pour les votes), Antoinette HASTING, Robert HERTZOG, Céline HUSSON-ROCHCONGAR, David JAUNEAU, Patrick KOMBO, Sébastien KOTT, Marc LEROY, Dalatou MOUNTAP MOUNBAIN, Valérie PALMA-AMALRIC, Alain PARIENTE, Aymeric POTTEAU, Bernard POUJADE, Sylvie TSOULIDES, Céline VIESSANT

**Avaient donné une procuration :**

Pierre BELTRAME (Antoinette HASTINGS)  
Jocelyn BENETEAU (Matthieu CONAN)  
Fabrice BIN (Sophie de FONTAINE)  
Katia BLAIRON (Antoinette HASTINGS)  
Lison BOUET (David JAUNEAU)  
Romain BOURREL (Valérie PALMA-AMALRIC)  
Jean-François CALMETTE (Etienne DOUAT)  
Clémence CARDON-QUINT (Céline HUSSON-ROCHCONGAR)  
George CAVALIER (Aurélien BAUDU)  
Edouard CHEKLY (Aurélien BAUDU)  
Henri-Michel CRUCIS (Alain PARIENTE)  
Stéphanie DAMAREY (Sébastien KOTT)  
Gil DESMOULIN (Corinne DELON-DESMOULIN)  
Laurine DOMINICI (Céline VIESSANT)  
Thomas EISENGER (Corinne DELON-DESMOULIN)  
Léo GARCIA (Vincent DUSSART)  
Jérôme GERMAIN (Aurélien DORT)  
Kossi GNAMEY (Marc LEROY)  
Olivier GOHIN (Xavier CABANNES)  
Alexandre GUIGUE (Anne-Claire DUFOUR)  
Matthieu HOUSER (Etienne DOUAT)  
Jean-François JOYE (Anne-Claire DUFOUR)

Danièle LAMARQUE (Xavier CABANNES)  
Loïc LEVOYER (Alain PARIENTE)  
Michel LE CLAINCHE (Etienne DOUAT)  
Jean MAIA (Céline VIESSANT)  
Philippe MASQUELIER (Xavier CABANNES)  
Benjamin MBA NGUEMA (Sébastien KOTT)  
Christian MICHAUT (Etienne DOUAT)  
George MORACCHINI (Marc LEROY)  
Gilbert ORSONI (Céline VIESSANT)  
Nicolas PEHAU (Xavier CABANNES)  
Christophe PIERUCCI (Céline VIESSANT)  
Faneva RAKOTONDRAHASO (Etienne DOUAT)  
Miarintsoa RASAMOELY (Sylvie TSOULIDES)  
Audrey ROSA (Sophie de FONTAINE)  
Matthieu ROUVEYRE (Alain PARIENTE)  
Messaoud SAOUDI (Matthieu CONAN)  
Emmanuel THEODORE (Marc LEROY)  
Xavier VANDENDRIESSCHE (Aurélien BAUDU)  
Simon WATTEYNE (Céline HUSSON-ROCHCONGAR)  
David YTIER (Aurélien DORT)

Début : 10h10

### **1- Remise du prix de thèse 2021 de la SFFP par Antoinette HASTINGS, présidente du jury et Alexandre GUIGUE, trésorier de la SFFP**

En présence des membres du jury du prix de thèse de la SFFP, la présidente du jury, Antoinette HASTINGS, fait le bilan des thèses reçues et explique la méthodologie utilisée par le jury pour sélectionner la thèse primée.

Le prix de thèse de la SFFP 2021 est remis à M. LEPINAY pour son travail intitulé *Le pouvoir des rapports, la Cour des comptes, le jugement des comptes à l'évaluation des politiques publiques, 1950-2010, Contribution à une histoire des grands corps de l'État* (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; directeur de thèse : Mme Brigitte Gaïti).

Madame HASTINGS présente la thèse de M. Thomas LEPINAY avant de lui céder la parole afin qu'il expose à son tour son travail.

### **2- Bilan moral de l'année 2021, par le président de la SFFP, Xavier CABANNES**

La SFFP, au cours de cette année, a continué son activité malgré la crise sanitaire.

Les « Lettres » diffusées ont permis de faire connaître les activités de la SFFP.

L'Université d'été de la SFFP organisée à Reims a été une belle réussite malgré la crise sanitaire.

L'organisation du séminaire itinérant, consacré à la réforme des juridictions financières avec trois séances, l'une à la CRC Occitanie au printemps, l'autre à la CRC Normandie à l'automne, avec le 16 décembre 2021 un colloque final à la Cour des comptes. Il a eu lieu en visioconférence mais les débats étaient très enrichissants avec de belles informations sur des

dispositions qui pourraient être présentes dans la réforme menée par voie d'ordonnance par le Gouvernement. Environ 150 personnes se sont connectées à cette occasion.

En 2021, la SFFP a inauguré un nouveau type d'activités en organisant des ateliers de réflexion en visio-conférences. Deux ont eu lieu en janvier et en mai sur la LOLF.

Les informations ont continué à être diffusées : les billets bibliographiques, les veilles trimestrielles, les lettres de la SFFP...

Plusieurs colloques ont également été soutenus par la SFFP, notamment un grand colloque à Toulouse sur les 20 ans de la LOLF.

En 2021, la SFFP a continué de jouer son rôle de soutien à l'animation scientifique et a rempli elle-même sa mission scientifique.

Lors du colloque à la Cour des comptes du 16 décembre 2021, le Premier président de la Cour des comptes, Pierre MOSCOVICI, a salué le dynamisme des activités de la SFFP.

Le bilan moral de l'année 2021 est adopté à l'unanimité

### 3- Bilan financier provisoire de l'année 2021 et des adhésions 2021, par le trésorier de la SFFP, Alexandre GUIGUE

Le trésorier présente le bilan financier de la SFFP.

Les adhésions 2021 ont atteint 178 membres répartis entre :

- 117 adhésions à 30€
- 36 adhésions à 15€ (doctorants)
- 25 adhésions de soutien
- 3 adhésions de personnes morales

Bilan provisoire pour 2021 :

SFFP		COMPTES DE RESULTATS 2020 (caisse)	
Dépenses		Recettes	
Site internet (hébergement)	156,00	Adhésions soutien : 25	1 365,00
Subvention colloques (Toujouse et AN)	1 915,38	Adhésions 30 euros : 117	3 510,00
Séminaire itinérant	1 797,86	Adhésions 15 euros : 26	390,00
Achat d'ouvrages et numéros de revue	1 612,60		
Prix Loïc Philip (M2. Aix) 2020	1 500,00	Adhésions PM 250 euros : 3	750,00
Prix Loïc Philip (M2. Aix) 2021	1 500,00		
Prix de thèse SFFP	2 500,00		
<b>Université d'été de Reims</b>			
Frais de déplacement	3 532,43	U. d'été Reims 2021 (subv. CASDEN, partie 2)	1 500,00
Repas doctorants	15,90	GFP	5 000,00
Facture CROUS (1,2,3 juillet 2021)	4 470,38	Région Grand Est	4 076,95
Facture Repas Cave de champagne	2 880,00	Centre Maurice Hauriou	1 000,00
Frais de gestion	105,25	Inscriptions (30)	2 100,00
Frais LBP de gestion du CCP	101,00	Intérêts acquis Livret A	
<b>Total dépenses</b>	<b>22 086,80</b>	<b>Total recettes</b>	<b>19 691,95</b>
		<b>Déficit d'exécution</b>	<b>2 394,85</b>
<b>TOTAL général</b>	<b>22 086,80</b>	<b>TOTAL général</b>	<b>22 086,80</b>

Le président précise que les dépenses sont moins élevées qu'au début du mandat car il s'est avéré nécessaire de donner une nouvelle dynamique à la SFFP. La baisse des dépenses est liée aux nouvelles façons de travailler. Les coûts liés à la réunion des Conseil d'administration ont en partie disparu car ils se sont souvent déroulés en distanciel depuis 2020. Les réunions du Bureau ont également été réalisées en distanciel, ce qui a permis des gains de temps et des économies financières. Le président remercie Alexandre GUIGUE pour le travail formidable accompli depuis septembre 2017, toujours réactif et précis. Le bilan définitif sera présenté lors de l'Assemblée Générale de la SFFP de 2022.

#### **4- Bilan du mandat 2017-2021, par le président de la SFFP, Xavier CABANNES, avec prises de parole des membres du Bureau sortant**

Etienne DOUAT insiste sur tout ce qui a été fait au niveau scientifique : la SFFP a facilité les recherches et a développé un travail dans la convivialité. Le séminaire itinérant a été un moyen de changer la façon de travailler et de ne pas avoir une activité qu'à Paris.

Marc LEROY salue l'expérience de ce travail collectif au Bureau et la facilité de relayer toute initiative.

Aurélien BAUDU fait un bilan du site internet qui a coûté quelques euros d'où le boom de la dépense au début du mandat mais qui a permis d'assurer à la SFFP une vitrine auprès des institutions notamment. La redynamisation des réseaux sociaux a également été bénéfique et a permis une bonne visibilité des travaux de la SFFP.

Corinne DELON note que *La lettre de la SFFP* est un moyen essentiel de garder le lien, un moyen complémentaire pour maintenir l'information auprès des adhérents.

Xavier CABANNES exprime sa satisfaction d'avoir, pendant quatre ans et demi, œuvrer au sein d'un Bureau qui a travaillé en synergie totale. Il souligne l'excellente ambiance avec une volonté de ses membres d'aller dans le même sens. L'expérience restera inoubliable, de même que la très belle expérience humaine. Il aurait voulu franchir la barre des 200 adhérents et espère que la nouvelle équipe le permettra.

#### **5- Questions diverses**

Aucune question n'est soulevée

#### **6- Élection des membres du Conseil d'administration, pour une période de 5 ans (voir l'extrait des statuts en fin de document)**

Il est procédé, en dernier lieu, à l'élection du nouveau Conseil d'administration.

Après vérification du paiement de la cotisation 2021 par les personnes présentes et désirant voter et par les personnes ayant donné procuration et après vérification de la validité des procurations, un nouveau conseil d'administration a été élu.

Du fait du statut limitant le nombre de membres à un maximum de vingt personnes, en présence de 21 candidatures, il a été procédé à un vote à bulletins secrets.

Ont été élus (par ordre alphabétique) :

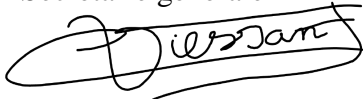
Aurélien BAUDU, Fabrice BIN, Katia BLAIRON, Matthieu CONAN, Corinne DELON-DESMOULIN, Aurélie DORT, Etienne DOUAT, Anne-Claire DUFOUR, Vincent DUSSART, Alexandre GUIGUE, Antoinette HASTINGS, Matthieu HOUSER, Sébastien KOTT, Marc LEROY, Christian MICHAUT, Valérie PALMA-AMALRIC, Alain PARIENTE, Christophe PIERUCCI, Aymeric POTTEAU, Céline VIESSANT

Sur proposition du secrétaire général, Xavier CABANNES est élu président d'honneur de la SFFP par acclamation à la fin de l'AG et pourra, de ce fait, assister à tous les conseils d'administration.

Fin de la séance à 11h30.

Fait à Aix-en-Provence, le 17 décembre 2021

Céline VIESSANT,  
Secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Viessant', enclosed within a hand-drawn oval border.